



Association des Plaisanciers et Riverains d'Illien
Mairie de Ploumogueur
29810 Ploumogueur

Ploumogueur le 27/03/2019



mailto:illienapri.ca@gmail.com



<http://www.apri29.com/>



06.82.88.81.94

Compte-rendu de l'assemblée générale 2019 de l'APRI

Participants :

Jacques Lacour	Jean-luc Neutrelers	Jean-Seb jézégou
Joël Gard	Nelly Seys	Christian Mulot
Nicolas Dufil	T.de la villemarqué	Yves Poitelon

Absents excusés

Malick Cidère		
---------------	--	--

L'assemblée générale 2018 a eu lieu le :

lundi 25 mars 2019
dans la salle municipale Océane
de 18h00 à 20h00

La réunion a débuté à 18h00 par l'accueil des adhérents et leur émargement de la feuille de présence. Etaient présents 39 adhérents, (36 plaisanciers et 3 riverains). Six adhérents ont été excusés et ont donné procuration au président. Le quorum étant atteint, tous les votes de l'assemblée ont pu être validés. Ils l'ont été à mains levées avec l'accord de l'assemblée. Ensuite les riverains et plaisanciers se sont acquittés de leur cotisation, dans le cas où cela ne l'aurait pas encore été fait.

L'occasion a été donnée aux plaisanciers de fournir dans la mesure du possible leur attestation d'assurance, de valider leurs cordonnées, et les références de leur bateau.

L'assemblée générale ordinaire a été ouverte officiellement par le président Jacques

Lacour. Une minute de silence a été demandé en mémoire de André Kerboul, ancien plaisancier de l'APRI qui nous a quitté en décembre 2018.

L'ordre du jour :

- 18 h 30 : ouverture de l'assemblée générale ordinaire,
 - ✚ présentation des membres du CA 2018,
 - ✚ bilan moral 2018,
 - ✚ bilan saison 2018,
 - ✚ validation saison 2018,
 - ✚ saison 2019,
 - ✚ élection des représentants au CA 2019,
 - ✚ divers
- 20 h 30 : clôture de l'Assemblée Générale
 - « Pot de l'amitié »

✚ Présentation du CA 2018 :

Les membres du CA 2018 se sont présentés successivement en commençant par le président, Jacques Lacour (plaisancier), puis le vice-président, responsable du plan d'eau et du matériel Jean-Luc Neutelers (plaisancier), le trésorier Joël Gard (plaisancier), le responsable animations Jean-Seb Jézégou (plaisancier), la secrétaire Nelly Seys (riverain), le responsable adjoint du plan d'eau et du matériel Yves Poitelon (plaisancier), Christian Mulot, adjoint aux animations et membre, Nicolas Dufil, membre et responsable du site web de l'APRI. Malick Cidère, responsable adjoint plongée et plongeur, excusé et présenté par le président.

✚ Bilan moral saison 2018 : présentation faite par le président Jacques Lacour.

- Au niveau organisation de la saison 2018 tout s'est déroulé normalement avec la pose des blocs en béton, réalisés par les adhérents l'hiver précédent, sur la plage début avril et sur le plan d'eau en mai. Deux nouveaux mouillages ont pu être créés en remplacement de ceux ensablés de la première ligne. Les mouillages de Nelly Seys et Marcel Moutte ont été déplacés pour des raisons de sécurité. Cela a entraîné la réactualisation du plan d'eau (cf annexe1)
- Les vérifications de mouillage se sont bien passées.
- Jean-Sebastien Jézégou et le président ont présenté un reportage photos retraçant la pose des blocs de béton sur la plage, mais également les moments de convivialité qui ont égayé l'été 2018 comme les Apriritifs, le concours de pêche et le nettoyage de la plage d'Illien, suivi d'une collation offerte par la mairie de Ploumoguer. La météo du mois d'août

a perturbé l'organisation des festivités en extérieur. Par contre nous avons pu renouer avec le repas des adhérents qui s'est déroulé le dimanche 19 août à la salle de Messouflin. Une partie de boule a été organisée. Le dernier Apéritif du mois de septembre a été organisé chez Maurice Le Bras et notre hôte nous a fait part de son accord pour pérenniser chez lui ce dernier Apéritif de saison.

✚ Bilan saison 2018:

a) Evolution du nombre des adhérents :

Le nombre d'adhérents a augmenté entre 2017 et 2018. Cela nous donne un pourcentage de 77% de plaisanciers et 23% de riverains pour un total de 61 adhérents. Il y a eu une entrée de 3 riverains et de 3 plaisanciers.

b) Nouveaux adhérents

- François Petton (plaisancier)
- Patrice Piriou (plaisancier)
- Danielle Barbotin (riverain)
- David Hélias (riverain)
- Arnaud LeGoff (plaisancier)
- Dominique Leroux (riverain)

c) Bilan financier 2018 :

Redevance domaniale 2018

La taxe domaniale 2018 demandée par les services de l'état a été de 3465 euros. La somme de 3498 € a été récoltée auprès des plaisanciers d'où un surplus de 33 €. Il a été rappelé que la redevance domaniale, répartie en fonction de la taille du bateau, était de 16,00 € par mètre linéaire. Il en est de même pour 2019 car la somme demandée par les services de l'état est de 3330€. Pour anticiper les variations incontrôlées de cette taxe il a été envisagé de passer à 16,30 € le mètre linéaire pour 2020..

Les finances 2018 de l'APRI sont équilibrées à un euro près au 31 décembre 2018. (cf annexe 2). Les plongées restent encore le principal poste de dépense (760€). C'est le prix à payer pour la sécurité des plongeurs et du plan d'eau.

d) Approbation des comptes 2018

L'assemblée a voté à la majorité le bilan financier 2018.
(45 votants, 45 pour)

e) Plan d'eau 2018

- Le président a présenté le nouveau plan d'eau au moyen d'une photo et du plan simplifié (cf annexe 3 et 4) avec la réactualisation des lignes de A à D en prévision du renouvellement de l'habilitation à gérer le plan d'eau en 2021. Avec la création des deux nouveaux mouillages nous avons maintenant 45 mouillages opérationnels. Seuls 2 n'ont pas été utilisés. Il est prévu de contacter Thierry Bridot pour savoir si on peut utiliser son mouillage pour une période 4 ans (durée de vie approximative d'une chaîne) afin d'attribuer cet emplacement temporairement à quelqu'un de la liste d'attente.

f) Matériel (2018). Le matériel a été présenté par Jean-luc Neutelers.

Nous disposons de :

- 2 remorques de mise à l'eau (utilisables par les adhérents de l'APRI dans un rayon de 3 à 4 km).
- 2 moteurs (Mercury ; Yamaha)
- 2 parachutes (1 tonne et 2 tonnes),
- Matériel de plongée (3 bouteilles, 2 Stab, 2 détendeurs),
- 1 tableau d'affichage (en haut de la cale),
- Coffrages pour blocs (200, 400 et 800 kg),
- 4 bouées de délimitation de plan d'eau,
- 1 « sécu » 12, et une barge en alu « Marsu »
- 10 blocs de mouillage en réserve (1,6 tonne), et 1 de 500 kg.

🚣 Saison 2019

a) Présentation des différents plongeurs disponibles pour la saison :

-Pascal Kervisic, Malick cidère, Jean-Luc Leroux, François Désirand et en soutien ponctuel, Sébastien didierjean, Florence Jézégou, Emmanuel Allançon et Christophe Trébaol.

b) Accueil des nouveaux adhérents:

1. René Quinquis (riverain)
2. Chistophe Mogilka (plaisancier)
3. Yoann Collin (plaisancier)

b) Rappel sur les fiches d'engagement fait par le président.

c) Plan d'eau

1. Le président a présenté le projet de plan d'eau 2019 au moyen de la photo du plan d'eau et du plan simplifié sur lequel un rappel du code couleur utilisé a été fait. Tous les attributions de mouillage ont été reconduites. Les différents travaux prévus ont été présentés. Plusieurs dates ont été avancées pour le Marsu et la mise en place des bouées d'été :

- Début avril : pose du Marsu chez Jean-Jacques, travaux éventuels sur le Marsu (antifouling, réparation)
- Le 17 avril: Mise à l'eau du Marsu en matinée.
- Mise en place des bouées d'été
 - Mercredi 17 avril après-midi.
 - Mercredi 25 avril après-mid.
 - Mercredi 1^{er} mai au matin.

d)Le matériel :

Le matériel a été présenté par Jean-Luc Neutrelers

Nous disposons de :

- 2 remorques de mise à l'eau (utilisables par les adhérents de l'APRI dans un rayon de 3 à 4 km). La grosse remorque n'étant utilisable qu'en présence de Jean-Jacques Salaun.
- 2 moteurs (Mercury et Yamaha).
- 2 parachutes (1 tonne et 2 tonnes),
- Matériel de plongée (3 bouteilles, 2 Stab, 2 détendeurs),
- 1 tableaux d'affichage (en haut de la cale),
- Coffrages pour blocs (200, 400 et 800 kg),
- 4 bouées de délimitation de plan d'eau,
- 1 « sécu » 12, et une barge en alu « Marsu »
- 10 blocs de mouillage en réserve (1,6 tonne), et 1 de 500kg,
- 4 gilets de sauvetage, à acheter (2 en 2018 et 2 en 2019)

Ensuite le président Jacques Lacour a confirmé la participation unique de 20 euros pour tout nouvel adhérent plaisancier, comme l'ont déjà fait les adhérents précédemment, afin de diminuer pour l'association, le coût d'achat et d'entretien du Marsu, nouveau matériel, qui permet de vérifier et mettre en place des lignes de mouillage en toute sécurité. Cette participation a été votée lors l'assemblée générale ordinaire de 2014. Henry Guyon a signalé que les roulements de la petite remorque sont à changer.

e) Tarifs 2019 pour le plan d'eau :

- Les tarifs de 2018 ont été reconduits pour 2019.
- Les tarifs 2018 pour les consommables ont été reconduits pour 2019. Ceux-ci peuvent être réactualisés en fonction de la réception de factures de fournisseurs.
- Il a été précisé également que tout règlement doit se faire impérativement par chèque, quel que soit son montant.

f) Animations 2019 : Présentation par Jean-Sebastien Jézégou.

- Le dimanche 3 juin 2019 : nettoyage de la plage suivi comme d'habitude de la collation offerte par la mairie (à se faire Confirmer).
- Les dimanches 14 juillet et 11 août : Concours de pêche et Appriritifs.
- Le dimanche 18 août 2019 : Repas des adhérents à Messouflin.

a) Election des représentants au conseil d'administration.

- Le tiers sortant 2018 est composé de Joël Gard, Nicolas Dufil, Jean-Sebastien Jézégou et Thibaud de la Villemarqué. Ce dernier, a décidé de ne pas se représenter.
- Devant l'absence de nouvelles candidatures, les trois adhérents du tiers sortant se représentant, ont été réélus à l'unanimité.

- L'assemblée a validé la nouvelle composition du conseil d'administration par un vote à mains levées : (45 votants, 45 pour).

b) Questions/réponses : Agrandissement de la réserve du parc marin d'Iroise.

Avant que le directeur du parc marin d'Iroise , monsieur Fabien Boileau, ne fasse son exposé sur le sujet, le président a fait un rappel sur toutes les réunions qui ont été organisées dans les locaux du parc marin et a présenté les différents moyens pour fournir au parc marin les besoins des adhérents de l'Apri en matière de fréquentation des îles de l'archipel de Molène.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire à 20h30.

Un pot de l'amitié a été servi aux adhérents à la suite de cette assemblée.

Le président

La secrétaire



Nelly Syes



Jacques Lacour

Annexe 1

Plan simplifié

I	1	2	3	4	5			5	50,89 m 7,60 m moy. 8,97 m
	Visiteur	Cidère M. BRE68880 7,60 m	Chevillotte F. BR C63689 8,48 m	Bridot T. BR F33824 10,69 m	Cam M. BR 842293 9,10 m				
H		1	2	3	4			3	6,38 m 5,95 m moy. 6,15 m
		0 0,00 m	Le Goff A. BR799763 5,95 m	Lacour J. BR E26571 6,38 m	Le Hir F. BR415931 6,13 m				
G	1	2	3	4	5			5	6,10 m 5,20 m moy. 5,58 m
	MARSU 0,00 m 0,00 m	Amis G. BR F45206 6,10 m	Le Bras M. BR 386477 5,20 m	Le Gac J. BR 385788 5,45 m	Mazé G. BR D89741 6,05 m				
F	1	2	3	4	5	6		7	6,10 m 4,90 m moy. 5,52 m
	Gard J. BR 534590 5,45 m	Pondaven F. BRF37632 6,45 m	Picot P. BR 690804 6,10 m	De La Villemarqué GV B80422 4,90 m	Goarzin C. BR559511 5,30 m	Jezegou JS BR252458 5,85 m	Moutte M. BR558258 4,5 m		
E	1	2	3	4	5	6		6	5,40 m 4,50 m moy. 4,91 m
	Neutellers JL. BR C41414 5,00 m	Mulot C. BR 293502 5,01 m	Jézéquel R. BR 572414 4,50 m	Le Gleau R. BR 545722 4,50 m	Guyon H. BR 827892 5,05 m	Duffil N. BR 750776 5,40 m			
D	6	1	2	3	4	5		6	5,90 m 4,50 m moy. 4,99 m
	Piriou P. BR555402 5,13 m	Prieur D. SBA60921 5,90 m	Legrand Y. BR 558530 4,50 m	Seys B. BR 114632 5,09 m	Merroux C. BR 545984 4,69 m	Le Page A. BR 204322 4,62 m			
C	6	1	2	3	4	5		6	4,80 m 4,45 m moy. 4,64 m
	Petton F. BR798411 4,71 m	Poitelon Y. AC 886891 4,45 m	Héliès A. BR 208913 4,50 m	Rolland JP BR C36347 4,80 m	Firek G. BR311607 4,80 m	Kervella A. BR318702 4,60 m			
B	1	2	3	4	5	6		6	6,00 m 3,65 m moy. 4,43 m
	Desirand F. BR C46205 6,00 m	Cloarec Y. BR 637927 3,99 m	Renaudin C. BR299958 3,65 m	Doaré A. BR210347 4,33 m	Merroux R. BR A37299 4,20 m	Debord D. BR869390 4,23 m			
Etat vérifications mouillages			OK	NON OK	Bloc titulaire				
			Non vérifié		Bloc visiteur				44

Edition du 26/05/2018

Statut plais. Visiteur Titulaire Saisonnier Provisoire

Annexe 2

Bilan 2018

Exercice 2018	Recettes	Dépenses	Solde
Taxe Domaniale	3498	3465	33
Assurance Loyers		462	-462
Plan d'eau			
Services Travaux	64	258	-194
Plongées		760	-760
Matériel	84	14	70
Marsu/Sécu 12		411	-411
Fournitures	3309	2912	397
Cotisations Riverains	110		110
Cotisation Plaisanciers	1460		1460
Administration	5	102	-102
Animation Réunions	584	731	-136
Total	9114	9115	-1

3

Bilan financier - A.G. 2019 J. GARD Trésorier

Annexe 3

PHOTOGRAPHIE DU PLAN D'EAU D'ILLIEN JUILLET 2018



- | | | | | | | | | |
|----------------|----------------|---------------|---------------|------------------|-----------------------|--------------|----------------|-------------------|
| A1: F.Désirand | B1: Y.Poitelon | C1: F.Petton | D1: Y.LeGrand | E1: JL.Neutelers | F1: J.Gard | G1: Marsu | H1: P.Kervisic | I1: Visiteur |
| A2: Y.Cloarec | B2: A.Héliès | C2: D.Prieur | D2: R.LeGléau | E2: P.Piriou | F2: F.Pondaven | G2: G.Amis | H2: A.LeGoff | I2: M.Cidère |
| A3: C.Renaudin | B3: JP.Rolland | C3: B.Seys | D3: H.Guyon | E3: C.Mulot | F3: P.Picot | G3: M.LeBras | H3: J.Lacour | I3: A.chevillotte |
| A4: A.Doaré | B4: G.Firek | C4: C.Merroux | | E4: C.Goarzin | F4: R.Jézéquel | G4: J.LeGac | H4: F.LeHir | I4: T.Bridot |
| A5: R.Merroux | B5: A.Kervella | C5: A.LePage | | E5: M.Moutte | F5: T.deLaVillemarqué | G5: G.Mazé | | I5: M.Cam |
| A6: D.Debord | | | | E6: N.Dufil | F6: JS.Jézégou | | | |

Annexe 4

Plan simplifié									
I	1	2	3	4	5				9,10 m
	Visiteur	Cidère M.	Chevillotte F.	0,00 m	Cam M.				7,60 m
		BRE68880	BR C63689	0,00 m	BR 842293				moy.
		7,60 m	8,48 m	0,00 m	9,10 m				8,39 m
H		1	2	3	4				6,38 m
		0	Le Goff A.	Lacour J.	Le Hir F.				5,95 m
		0	BR799763	BR E26571	BR415931				moy.
		0,00 m	5,95 m	6,38 m	6,13 m				6,15 m
G		1	2	3	4	5			6,10 m
		MARSU	Amis G.	Le Bras M.	Le Gac J.	Mazé G.			5,20 m
		0,00 m	BR F45206	BR 386477	BR 385788	BR D89741			moy.
		0,00 m	6,10 m	5,20 m	5,45 m	6,05 m			5,58 m
F	1	2	3	4	5	6			6,10 m
	Gard J.	Pondaven F.	Picot P.	Jézéquel R.	De La Villemarqué T.	Jezegou JS			4,50 m
	BR 534590	BRF37632	BR 690804	BR 572414	GV B80422	BR252458			moy.
	5,45 m	6,45 m	6,10 m	4,50 m	4,90 m	5,85 m			5,36 m
E	1	2	3	4	5	6			5,40 m
	Neutelers JL.	Piriou P.	Mulot C.	Goarzin C.	Moutte M.	Dufil N.			4,50 m
	BR C41414	BR555402	BR 293502	BR559511	BR558258	BR 750776			moy.
	5,00 m	5,13 m	5,01 m	5,30 m	4,50 m	5,40 m			5,06 m
D		1	2	3					5,05 m
		Legrand Y.	Le Gleau R.	Guyon H.					4,50 m
		BR 558530	BR 545722	BR 827892					moy.
		4,50 m	4,50 m	5,05 m					4,68 m
C		1	2	3	4	5			5,90 m
		Petton.F	Prieur D.	Seys B.	Merroux C.	Le Page A.			4,62 m
		BR798411	SBA60921	BR 114632	BR 545984	BR 204322			moy.
		6,00 m	5,90 m	5,09 m	4,69 m	4,62 m			5,08 m
B		1	2	3	4	5			4,80 m
		Poitelon Y.	Héliès A.	Rolland JP	Firek G.	Kervella A.			4,45 m
		AC 886891	BR 208913	BR C36347	BR311607	BR318702			moy.
		4,45 m	4,50 m	4,80 m	4,80 m	4,60 m			4,63 m
A	1	2	3	4	5	6			6,00 m
	Desirand F.	Cloarec Y.	Renaudin C.	Doaré A.	Merroux R.	Debord D.			3,65 m
	BR C46205	BR 637927	BR299958	BR210347	BR A37299	BR869390			moy.
	6,00 m	3,99 m	3,65 m	4,33 m	4,20 m	4,23 m			4,43 m
Etat vérifications mouillages			OK	NON OK		Bloc titulaire			43
			Non vérifié			Bloc visiteur			
Edition du 01/01/2019		Statut plais.	Visiteur	Titulaire	Saisonnier	Provisoire			